



Publié le 07 février 2023

Décision 11 - 2023

Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Demande de financement pour les travaux d'aménagement de l'ancienne Gare des Houillères

Le Maire de Fresnes Sur Escaut,

Vu l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 09 juillet 2020 portant sur la délégation générale au Maire pour la durée de son mandat, et notamment le 25° :

"De demander à l'État ou à d'autres collectivités territoriales, dans les conditions fixées par le Conseil Municipal, l'attribution de subventions. Étant à préciser que cette délégation est une délégation générale et concerne toute demande de subvention en fonctionnement et en investissement, quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable."

Considérant qu'il convient de solliciter une subvention auprès des services de l'État dans le cadre de de la DSIL, en vue du financement du volet rénovation énergétique des travaux d'aménagement de l'ancienne Gare des Houillères sise rue de la Gare à Fresnes-sur-Escaut.

Décide

Article 1er : de solliciter un financement au titre de la DSIL à hauteur de 416 588.80€ soit 40% du montant HT de l'opération sur le volet rénovation énergétique.

Article 2 : le montant prévisionnel de l'opération sur le volet « rénovation énergétique » s'élève à 1 041 472.00€ HT soit 1 249 766.40€ TTC. Le montant global prévisionnel de l'opération s'élève à 3 467 217.00 €HT, soit 4 160 660.40€TTC.

Article 3 : Les crédits seront inscrits au budget.

Fait à Fresnes Sur Escaut, le 03/02/2023,

Mme le Maire, Valérie FORNIES



Hôtel de Ville

Place Paul Vaillant Couturier 59970 Fresnes-sur-Escaut

Tél : 03 27 28 51 51 Fax : 03 27 28 51 52

mairie@fresnes-sur-escaut.fr

WWW.FRESNES-SUR-ESCAUT.FR

